



# **Compte rendu Syndical Comité d'Entreprise 27 août 2009**

## **Résultats financiers au 30 juin 2009**

**Le PNB** se trouve en décalage de 2.7 M€, à 96.9 M€ pour un budget de 99.7M€. Nous notons pour notre part que le PNB au 30 juin se situe à la hauteur de celui au 30 juin de l'an dernier, avant la crise, et que le budget 2009 tablait sur un dividende CNCE de 20.7 M€ dans sa version initiale, alors que seuls 4 M€ ont été versé au cours de ce premier semestre, peut être même pour l'ensemble de l'année 2009. Retraité de cet élément le PNB ressortirait à 101.6 M€ soit en avance sur le budget.

**La marge clientèle crédit** accuse un retard surtout en crédit d'équipement, lié à la conjoncture actuelle et au ralentissement économique. Les Entreprises réservent leurs investissements.

**La marge financière** même si les rendements ne sont pas mirobolants, compte tenu d'une approche hautement sécurisée, est en avance sur le budget.

**Les charges de gestion** : elles sont en net recul à 69.8 M€ pour un budget de 77.5 M€. Un recul de 10 % concentré pour les  $\frac{3}{4}$  sur les frais de Personnel avec notamment une reprise de provision sur Part Variable et intéressement non versés pour près de 3 M€. **Les salariés peuvent ils se consoler d'avoir moins perçu de rémunération cette année par le fait que cela améliore le RBE de l'Entreprise ???**

Il s'en suit un **RBE** en avance de 5 M€, à 27.2 M€ et un **Résultat net comptable** en avance sur la prévision de 1.1 M€.

Dans cette situation à fin juin 2009, sans présager du résultat final, l'accord d'intéressement déclencherait un montant égal à 4% de la masse salariale sur le critère RBE banque commerciale. Le critère PNB frais ne déclencherait pas, comme le critère satisfaction clientèle ou nous sommes une

nouvelle fois en baisse. Le critère encours d'épargne déclencherait pour sa part, 1% de la masse salariale.

**Au total sur une masse salariale globale de 42 M€ l'intéressement pourrait être d'un montant de 2.1 M€.**

Pour rappel l'enveloppe 2008 distribuée en 2009 se décomposait comme suit,

interessement =	546 444 €
Surintéressement =	1 122 990 €

## **Projet PSI**

Nos interrogations portaient essentiellement sur la charge de travail qui augmente au fur et à mesure de la montée en charge du projet et sur les difficultés que peuvent rencontrer certaines directions du fait de l'absence prolongée d'experts mobilisés par le projet.

La Direction indique qu'à la date du 1<sup>er</sup> septembre 15 renforts seront présents dans l'Entreprise jusqu'au 30 juin 2010. Si des besoins complémentaires voyaient le jour d'autres renforts pourraient être attribués.

Les formateurs seront nommés fin septembre, 14 personnes du réseau qui seront remplacées. Ces formateurs seront mobilisés à temps plein à compter de janvier 2010. Ces formateurs sont identifiés par les Directeurs de Groupe. Ils pourront être mobilisés en assistance post bascule pour tout ou partie d'entre eux.

**Nous insistons aussi sur la problématique des effectifs qui ne devraient pas diminuer pendant toute la durée du projet comme ce fut le cas pour la bascule Arpège ou l'on avait enregistré près de 40 départs. Une autre problématique est celle des objectifs qui doivent être quantifiés compte tenu**

de ces éléments en incluant les prélèvements pour la formation.

### Fermeture de St Paul les Romans

Le projet de la Direction vise à la fermeture de l'agence de St Paul les Romans, en centre commercial, compte tenu d'une gestion complexe des horaires et des effectifs sur une zone au faible potentiel économique. **Comme quoi les discours divergent sensiblement selon les hommes, les époques. On nous avait vendu cela comme le nec plus ultra en 2001 !!!**

Avec ce nouveau projet il s'agit de regrouper les effectifs et les clients de St Paul sur l'agence de la Pêcheraie, une zone plus dynamique.

Il n'en reste pas moins que l'on supprime un point de vente, pour un nombre de clients important, près de 4000, clients qui avaient déjà à l'époque été « transplantés » de l'agence la Monnaie à l'agence de St Paul.

Il faudra bien que l'on analyse un jour finement ces restructurations du maillage et que l'on détermine avec exactitude le nombre de clients perdus. Avec la délocalisation de l'agence de Bourg de Péage, c'est l'ensemble de la couverture du secteur romanais qui est touché.

### NCA et dimensionnement des effectifs

Outre l'annonce de la fermeture de St Paul les Roman, la Direction nous a présenté la rénovation des agences de La Terrasse, Saint Germain Laval et Bourg de Péage.

Une nouveauté d'importance, pour ces rénovations et pour celles à venir, l'effectif tant en nombre que dans sa composition est maintenu à son niveau actuel. Auparavant chaque rénovation entraînait la diminution des effectifs, en conseiller de clientèle, compte tenu de la disparition dans le nouveau concept des guichets au profit des automates. On anticipait la baisse des opérations guichets, la bancarisation, et l'agence n'avait pas le Personnel nécessaire à l'accompagnement de la clientèle dans ce nouveau concept. On mettait la charrue avant les bœufs !!! C'est ainsi que sur 5 ans, entre 2003 et 2008 on a enregistré une baisse d'effectif de 105 salariés en LDA dont 47 sur le réseau commercial.

Comment dans de telles conditions, avec une concurrence accrue, des clients de mieux en mieux renseignés, peut-on atteindre des objectifs sans cesse revus à la hausse ???

Nous ne sombrerons pas dans un optimisme béat, mais nous voulons reconnaître la le premier signe d'un changement qui en attend d'autres afin d'améliorer les conditions de travail des salariés et les conditions d'accueil de notre clientèle. Le rapport d'Essor, prévu pour la mi-septembre devrait être le prélude à des mesures pérennes que nous réclamons depuis trop longtemps : création de filières métiers en crédit, assurance, santé ; création de brigades volantes pour palier les absences, combler les sous effectifs, promouvoir l'esprit d'équipe, le partage des connaissances, valoriser la fonction accueil, back office de proximité ...

### Apprentissage 2009/20010

Les élus devaient rendre un avis sur un projet présenté au cours de la précédente réunion du 30 juillet (Cf. compte rendu)

Nous avons remarqué la forte évolution du nombre d'apprentis, de 19 à 29 soit une augmentation de 50 %, mais une sous représentation du marché des particuliers avec 12 apprentis contrairement à la BDR avec 6 apprentis et au marché des professionnels avec 6 apprentis.

Les élus regrettent le niveau élevé de recrutement, 17 apprentis Master 2 banque finances, qui traduit une volonté élitiste.

A ces 29 apprentis s'ajoutent 6 autres, handicapés qui devraient suivre une formation professionnalisante d'un an. Par contre ces apprentis, handicapés seront sous le statut d'intérimaire et non salariés de la CELDA. Les élus réclament les mêmes droits que pour les autres ainsi qu'un engagement d'embauche à l'issue du cycle de formation.

**Pour la Direction l'apprentissage est un vivier d'embauche, on ne peut que regretter alors le faible nombre d'apprentis embauchés au cours de ces dernières années. A l'évidence la Direction utilise la formation par l'apprentissage comme une variable d'ajustement des effectifs dans notre Entreprise.**

Les élus ont émis un avis défavorable.

### Réorganisation de la DAB (SATA)

La Direction fonde son projet de regroupement du SATA et du département Dépôt/Epargne, sur un nombre trop élevé d'appels reçus au SATA, sur un taux de réponse insuffisant, alors même que la

qualité du SATA est jugée satisfaisante par le réseau commercial.

Ce niveau d'appel comme le taux de réponse sont la résultante d'orientations de la Direction :

- le sous effectif chronique
- la dictature du résultat, de la performance au détriment du partage des savoirs
- l'exigence d'une omniscience, face à la complexité des produits
- accroissement de la charge de travail liée aux activités réglementaires...

**Nous déplorons également la baisse des effectifs, dont moins 3 Etp sur le seul département Dépôt/Epargne. La qualité du service rendu risque d'être dégradée.**

*Les élus CFDT au CE : LUMMERT Sophie, TIBI Marc,  
PLANFORET Bernard, FARGEAS Alain  
Le Représentant CFDT au Comité d'Entreprise : DELOBRE  
Jean-Michel CELDA, le 28 août 2009*